Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260227-DP_2026_08-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-8

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu les articles L5211-9 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19 octobre 2021 portant délégation au Président pour décider l'alinéation de gré à gré de biens mobiliers et équipements d'un montant inférieur ou égal à 4 600 € ;

Considérant que, dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules communautaire, un nouveau véhicule utilitaire spécifiquement aménagé a été acquis pour le fonctionnement du service Nature et Transition ;

Considérant qu'il convient de procéder à la sortie du parc automobile, le véhicule immatriculé CE 082 ZY, type TOLE H2/L2 ;

Considérant que la valeur vénale de ce véhicule a été estimée à 550 € TTC par le concessionnaire Utiléo, situé à Bruz ;

DECIDE

Article 1 :
D'autoriser la cession du véhicule immatriculé CE 082 ZY, type TOLE H2/L2 ;

Article 2 :
De fixer le prix de vente à 550 € TTC, conformément à l'estimation réalisée par le concessionnaire.

Article 3 :
D'accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la vente de ce véhicule et à signer tout document afférent à cette cession.

A Bain-de-Bretagne, le 27/02/26

Vincent Minier
Président de Bretagne porte de Loire Communauté

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf